

Profil canadien du Protocole d'alerte commun (PC-PAC)

Lexique des localisations

Titre :	Références de localisation du PC-PAC
Description :	Indique les références précises des localisations à utiliser pour désigner la région visée par le message d'alerte, lors de la diffusion d'une alerte conforme aux exigences de la norme du Profil canadien du Protocole d'alerte commun (PC-PAC)
Date :	24 octobre 2010
Version :	Beta 0.3 révision B
Version précédente :	Beta 0.3 révision A
Documents du PC-PAC :	<ol style="list-style-type: none">1. Introduction au PC-PAC et ensemble de règles2. Lexique des événements du PC-PAC3. Lexique des localisations du PC-PAC
Documents connexes	<ol style="list-style-type: none">1. Statistique Canada – Classification géographique type (CGT)

Objet du présent document

Le présent document fait état des références précises des localisations des alertes à employer pour satisfaire aux exigences stipulées dans le *Profil canadien du Protocole d'alerte commun (PC-PAC)*.

Le contrôle des versions a été effectué indépendamment du document *Introduction au PC-PAC et ensemble de règles*, parce que le présent document vise directement le domaine des alertes au public plutôt que des particularités du formatage et de la structure XML. La liste des localisations devra être mise à jour plus souvent que l'ensemble de règles qui énonce la position du PC-PAC en ce qui concerne le formatage et la structure du PAC.

Table des matières

- I. Auteurs
- II. Droits d'auteur
- III. Avis
- IV. Sommaire des modifications
- V. Autres documents relatifs au PC-PAC
- VI. Documents et ressources connexes
- VII. Terminologie
- VIII. Développement du PC-PAC comme norme nationale du Canada
- IX. Exigences du PC-PAC à l'égard des localisations
- X. Classification géographique type (CGT)
- XI. Version de référence de la CGT
- XII. Valeurs des secteurs marins
- XIII. Noms anglais et français des localisations
- XIV. Présentation dans le module <area> du PC-PAC
- XV. Élément <valueName> du Lexique des localisations
- XVI. Annexe

I. Auteurs

Voici la liste alphabétique des principaux auteurs de la version du document :

- Doug Allport, Association canadienne d'avis et d'alerte au public / Allport Group Inc.
- Rémy Bernard, Sécurité publique Canada
- April Diver, Alberta Emergency Management Agency
- Khalil Hayek, Ressources naturelles Canada
- Norm Paulsen, Environnement Canada
- Michel Savoie, Sécurité publique Canada
- Jacob Westfall, Net Alerts
- Wendy Wu, Industrie Canada

II. Droits d'auteur

©2010. Le présent document peut être reproduit, sans frais ni demande de permission, à condition qu'on le reproduise intégralement et sans modification.

III. Avis

Le présent document et l'information qu'il renferme sont présentés « TELS QUELS »; les auteurs, leurs représentants, leurs employés ou leurs agents DÉSAVOUENT TOUTE GARANTIE OU REPRÉSENTATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS NON EXCLUSIVEMENT, TOUTE GARANTIE OU REPRÉSENTATION STIPULANT QUE L'UTILISATION DE L'INFORMATION NE VIOLERA PAS LES DROITS D'AUTRUI ET TOUTE GARANTIE OU REPRÉSENTATION IMPLICITE DE COMMERCIALISATION OU DE PERTINENCE À DES FINS PARTICULIÈRES.

IV. Sommaire des modifications

Ce document comprend les mises à jour ci-après :

1. Fait référence à la mise à jour apportée en 2010 à la Classification géographique type (CGT) de 2006 de Statistique Canada

V. Autres documents relatifs au PC-PAC

L'ensemble du PC-PAC est défini dans le présent document et dans les deux documents supplémentaires ci-après :

1. Introduction au PC-PAC et ensemble de règles. Ce document détaille les besoins, les contraintes et les recommandations relatifs au Profil canadien du PAC. Le contrôle des versions est assuré indépendamment du présent document.
2. Lexique des événements du PC-PAC. Ce document précise une liste comprehensive d'événements associés avec les alertes publiques au Canada.

Afin d'assurer l'accès au PC-PAC par les intervenants des alertes au public aussi vite que possible, les trois documents du PC-PAC sont disponibles sur les sites Web suivants :

- Association canadienne d'avis et d'alerte au public (ACAAP) - <http://capan.ca/index.php/fr/cap-cp/>
- Environment Canada – à confirmer
- Industrie Canada - <http://www.ic.gc.ca/eic/site/et-tdu.nsf/fra/wj00268.html>

- Ressources naturelles Canada - <http://seismescanada.rncan.gc.ca/data/cap/doc/index-fra.php>
- Sécurité publique Canada – à confirmer
- Alberta Emergency Management Agency - http://www.aema.alberta.ca/ps_emergency_public_warning_system.cfm

Le PC-PAC peut également se retrouver sur d'autres sites Web. S'il existe des différences entre les versions, la version figurant au www.CAPAN.ca/CAP-CP aura la priorité. Les nouvelles versions seront seulement créées avec la permission expresse des auteurs cités dans le présent document.

VI. Documents et ressources connexes

1. La mise à jour apportée en 2009 à la Classification géographique type de 2006 de Statistique Canada peut être consultée sur le site Web de l'ACAAP à l'adresse <http://capan.ca/index.php/fr/cap-cp/>. Ce document n'est pas un document officiel de Statistique Canada et ne se retrouve donc pas sur le site Web du Bureau. Cependant, l'information qu'il contient provient des fichiers des limites liés à la Classification géographique type 2009 de Statistique Canada.
2. <http://capan.ca/index.php/fr/cap-cp/>. Le site Web du PC-PAC contient d'autres ressources liées au PC-PAC.

VII. Terminologie

Les termes « DOIT », « NE DOIT PAS », « EXIGÉ », « DEVRA », « NE DEVRA PAS », « DEVRAIT », « NE DEVRAIT PAS », « RECOMMANDÉ », « PEUT » et « FACULTATIF » employés à l'intérieur du présent document doivent être interprétés conformément à la description de la demande des commentaires 2119 de l'IETF, accessible au <http://www.ietf.org/rfc/rfc2119.txt>.

Le document *Introduction au PC-PAC et ensemble de règles* fait état de termes supplémentaires.

VIII. Développement du PC-PAC comme norme nationale du Canada

Les auteurs de la présente version PC-PAC envisagent de soumettre le profil à un organisme canadien d'élaboration de normes pour développement comme norme nationale du Canada. Ceci, ils anticipent, assurera un processus reconnu dans les décisions concernant les éléments de la norme sur une base initiale ainsi qu'à long

terme et assurera également la clarté et l'accès à la norme par tous les intervenants en alertes au public. Avec l'initiation formelle du processus de développement de la norme, l'organisme d'élaboration de normes deviendra le gardien et administrateur de PC-PAC.

IX. Exigences du PC-PAC à l'égard des localisations

Le PC-PAC exige actuellement que les auteurs des alertes définissent des géocodes indiqués pour les localisations où l'objet du message d'alerte s'applique. Les exigences relatives aux géocodes du PC-PAC ne constituent que des exigences minimales et sont sujettes à des surestimations excessives des régions devant être alertées. Cette exigence sera réprouvée et les concepteurs sont encouragés à élaborer des plans afin de se préparer à de tels changements. Par conséquent, les utilisateurs des messages du PC-PAC disposant de SIG sont encouragés à fournir et à distribuer l'information la plus précise se trouvant dans le polygone ou les éléments circulaires, lorsque de telles valeurs sont présentes.

En ce qui concerne les secteurs terrestres, les localisations sont déterminées à l'aide de géocodes provenant de la Classification géographique type (CGT) de Statistique Canada. Les secteurs marins ne sont pas encore finalisés pour les fins du PC-PAC, même si on examine présentement les zones marines d'Environnement Canada.

Il n'est pas nécessaire d'indiquer les noms réels dans la description textuelle (areaDesc) des localisations associée aux géocodes; les utilisateurs sont cependant encouragés à le faire lorsque les visiteurs de la région ne reconnaîtraient pas autrement le secteur décrit.

Le reste du document décrit l'utilisation des géocodes.

X. Classification géographique type (CGT)

Les codes de la CGT sont définis et tenus à jour au Canada par Statistique Canada. Tous les cinq ans, le Bureau publie une version à jour complète de la CGT ainsi que des documents connexes parallèlement au recensement national. Des changements surviennent toutefois entre les deux versions et Statistique Canada communique les mises à jour sous la forme de listes et de fichiers des limites géographiques actualisées. Ces mises à jour tiennent compte de la reconnaissance provinciale des régions nouvellement intégrées, fusionnées, etc. Le PC-PAC cherche à actualiser l'information au moyen de ces mises à jour intermédiaires.

Il faut toutefois noter que les références de localisation du PC-PAC se basent seulement sur les données de la CGT du début de l'année 2010. Par conséquent, lors d'une mise à jour des données de la CGT, d'autres efforts seront nécessaires au sein de l'environnement du PC-PAC pour tenir compte des nouveaux problèmes potentiels et combler les lacunes à la documentation du *Lexique des localisations*. Les mises à

jour du Lexique des localisations du PC-PAC seront alors faites peu de temps après les mises à jour correspondantes de la CGT.

Au moment de la rédaction, la page d'information de Statistique Canada sur la CGT se trouvait à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/sgc-cgt/2006/2006-intro-fin-fra.htm#a3>. Les données de la CGT sont accessibles gratuitement, et les données géomatiques connexes sont accessibles moyennant des frais sur le site Web de Statistique Canada.

Les codes de la CGT à utiliser avec le PC-PAC sont les suivants :

1. National
2. Province ou territoire
3. Division de recensement (DR), qui désigne les régions régies par une province ou un territoire souvent appelés comtés ou municipalités régionales. L'ensemble des DR d'une province ou d'un territoire correspond à la superficie complète de la province ou du territoire.
4. Subdivision de recensement (SDR), qui désigne les municipalités et les réserves indiennes. Les SDR sont combinées à l'échelle géographique pour former une DR.

Lorsqu'un code de niveau supérieur de la CGT s'applique, le PC-PAC recommande de l'utiliser. Par exemple, lorsque la région vise une DR au complet, il serait préférable d'utiliser le code de la DR plutôt que d'énumérer chaque code de SDR.

Comme mentionné ci-dessus, la mise à jour de la CGT peut engendrer de nouveaux problèmes. Il faudrait cependant livrer des commentaires au sujet de quelques problèmes connus. Par exemple, quelques SDR correspondent à de grandes superficies parsemées de trous (comme un fromage suisse). Dans la plupart des cas, ces zones sont des régions non intégrées et moins peuplées d'une DR qui entourent toutes les collectivités peuplées (SDR); les trous sont les collectivités elles-mêmes. Même si des recherches supplémentaires sont requises et doivent être effectuées avant d'apporter des changements aux listes, les auteurs ne voient aucune nécessité d'utiliser de tels codes pour désigner les régions et envisagent à les retirer des prochaines versions du Lexique des localisations du PC-PAC.

Étant donné que le PC-PAC peut être utilisé par des auteurs canadiens pour les alertes qui visent des régions à l'extérieur du pays, le PC-PAC prévoit également une valeur à ajouter aux alertes lancées pour des régions à l'extérieur du pays. Cette valeur est « none » et n'est pas sensible à la casse. En attendant l'intégration des références des secteurs marins au PC-PAC, il faudra également utiliser la mention « none » dans le cas des secteurs marins. Comme le PAC permet la création de plusieurs références

pour les localisations, cette dernière exigence n'empêche pas l'intégration des références secteurs marins.

XI. Version de référence du CGT

Le présent *Lexique des localisations* du PC-PAC comprend les mises à jour du document CGT 2006 qui se trouve dans les fichiers des limites de la CGT de mai 2010. Les fichiers des limites de subdivision se trouvent au http://geodepot.statcan.ca/Diss2006/DataProducts/CSD_f.jsp. Un tableau des valeurs qui comprend le nom, le numéro et le type est disponible au <http://capan.ca/index.php/fr/cap-cp/> et sur d'autres sites Web mentionnés plus haut à l'intention des organismes chargés de la mise en application du PC-PAC.

XII. Valeurs des secteurs marins

Les valeurs liées aux secteurs marins sont présentement en train d'être évaluées et font l'objet de plusieurs considérations supplémentaires. La première d'entre elles concerne le fait que les géocodes terrestres du CGT de Statistique Canada s'étendent aux eaux environnantes quand une zone du CGT longe un rivage. Ce fait soulève le problème que les zones dotées d'un géocode marin pourraient comporter des zones de chevauchement avec les régions terrestres riveraines si le secteur marin était contigu à la rive ou s'étendait à l'intérieur des terres. En ce qui concerne les eaux intérieures, la superficie du plan d'eau en question sera examinée d'avantage.

Il est toutefois important de s'assurer que le géocode marin employé, quel qu'il soit, correspond à l'intention du processus de lancement des messages d'alerte dans les secteurs marins. En l'absence de géocodes marins, la capacité de créer des messages d'alerte sur l'eau est toujours possible avec l'utilisation plus précise et souhaitable des polygones. Le cas échéant, si le polygone représente une région marine, la mention à utiliser pour l'élément du géocode serait « none » (voir l'annexe).

L'ACAAP a publié un ensemble de propositions de références de localisation pour les régions maritimes fondé sur les désignations des zones marines d'Environnement Canada. Elles peuvent être utilisées avec la mention « none ».

XIII. Noms anglais et français des localisations

Au moment de la rédaction, Statistique Canada publiait les codes de la CGT avec un nom de localisation pour chaque rubrique comme fournie par la province ou le territoire touchés. Certains noms de localisation sont en anglais, d'autres en français, et quelques uns sont dans les deux langues, française et anglaise.

XIV. Présentation dans le module <area> du PC-PAC

Les codes CGT doivent être présentés à l'aide de l'élément <geocode> du PAC.

Le <valueName> DOIT être formaté comme précisé dans l'ensemble de règles du PC-PAC et expliqué dans la section suivante.

XV. Élément <valueName> du Lexique des localisations

Le PC-PAC a adopté un mécanisme de type URN pour créer des valeurs à l'élément <valueName>. Les <valueName> du Lexique des localisations ont cette forme :

profile:CAP-CP:Location:< numéro de version >

Comme il a déjà été mentionné, le contrôle des versions du présent Lexique des localisations est indépendant des versions des autres documents du PC-PAC. Quand les révisions ne sont pas substantives, tel que celle présentée ici concernant une mise à jour d'une liste de tiers, le numéro de version ne changera pas.

La présente version du Lexique des localisations définit ainsi la valeur de <valueName> comme étant :

profile:CAP-CP:Location:0.3

XVI. Annexe

Valeurs des localisations du PC-PAC

Les valeurs qui suivent constituent des additions personnalisées du PC-PAC, qui peuvent être utilisées avec les données de la CGT. Ce tableau augmentera probablement avec le temps lorsque d'autres questions liées aux localisations surgiront et seront examinées.

Valeurs des géocodes du PC-PAC	Description
none	Secteur visé par l'alerte qui n'est pas défini vu qu'il se situe à l'extérieur du Canada ou dans une zone marine du Canada. Il peut y avoir d'autres exemples. La valeur « none » n'est pas sensible à la casse.